15 Rue Jean Lecouturier
50410 Percy-En-Normandie
Tél : 02.33.61.21.86
Mail : mfr.percy@mfr.asso.fr

Mention Complémentaire
« Aide à domicile »
Formation de niveau 3

Le titulaire de la MCAD exerce ses fonctions auprès des familles, des personnes âgées ou en situation de handicap vivant en logement privé, individuel ou collectif. Il travaille en étroite collaboration avec les différents partenaires sanitaires et sociaux. Sa formation technique et humaine lui permet une approche globale de la personne et de répondre aux besoins de la vie quotidienne de ces personnes. Il contribue au maintien de leur vie sociale.

Public concerné	Après un BEP Accompagnement, Soins et Services à la Personne ou un CAP Services Aux Personnes et Vente en Espace Rural, CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance, CAP Production et Service en Restaurations (rapide, collective, cafétéria), CAP Agent de Propreté et d'Hygiène, CAP Assistant Technique en Milieux Familial et Collectif, CAP Agent Accompagnant au Grand Âge, CAP Commercialisation et Services en Hôtel-Café-Restaurant. Après un titre Assistant De Vie aux Familles, un DE Accompagnant Educatif et Social ou encore une certification professionnel Employé Familial Polyvalent.
Prérequis, modalités et délais d'accès	• Avoir un diplôme dans le domaine du service aux personnes, • Faire preuve de savoir-être en entreprise, • Contrat d'apprentissage, • Passer un entretien avec la Direction
Présentation générale	Formation en partenariat avec le Ministère de l'Education Nationale, par apprentissage : • Formation sur 1 an • L'entreprise d'accueil est au choix de l'apprenant, en accord avec la MFR de Percy
Objectifs	• Former des professionnels de l'Aide à Domicile pour concourir au maintien à domicile des personnes âgées, malades, handicapées, des enfants et aux familles en difficulté momentanée.
Contenu de la formation et durée annuelle	*Promotion de l'autonomie des personnes* Réalisation et aide au repas, aide aux activités de la vie quotidienne, aux activités motrices et de loisirs, aménagement des locaux. *Accompagnement des enfants de plus de 6 ans* Activités après l'école, aide aux activité de la vie quotidienne. *Prestations de services* Maintenance du premier niveau, entretien et vigilance à domicile, assistance administrative, assistance pour l'utilisation de l'outil informatique.
	Durée annuelle : **470 heures minimum par an – 35 heures hebdomadaires – 47 semaines de formation** Soit : 14 semaines de cours + 33 semaines en entreprises
Compétences, Capacités professionnelles visées	Le titulaire de la MCAD doit être capable : • D'appréhender les situations et leurs évolutions • De concevoir, de réaliser, de servir des repas équilibrés ou conformes aux régimes prescrits, • De réaliser l'entretien et l'hygiène du cadre de vie, des équipements, du linge et des vêtements, • De contribuer aux soins d'hygiène corporelle et d'assurer le confort et la sécurité des usagers, • De favoriser des activités culturelles, de loisirs, de maintien et de restauration de l'autonomie, • De participer à la gestion familiale et aux démarches administratives courantes, • De solliciter les partenaires compétents.

Responsables, Contacts	Responsable MCAD : paul.lebreton@mfr.asso.fr Paul Lebreton
Modalités pédagogiques	La pédagogie de l'alternance En devenant acteur de sa formation, le jeune progresse et acquiert des bases scolaires pour la poursuite de ses études. En partant du concret, l'élève visualise mieux, comprend à quoi servent les cours et fait de lui-même le lien entre la théorie et la pratique. Des outils indispensables • **Le carnet de liaison** : il est visé à chaque session par les trois partenaires – parents, maître d'apprentissage et formateur MFR – et permet de suivre au plus près le déroulement de la formation du jeune. • **Les relations parents / équipe pédagogique** : le formateur responsable de classe joue un rôle d'interlocuteur avec les familles. Des contacts réguliers permettent de prendre les éventuels problèmes en amont et de suivre la progression du jeune. Modalités Le principe de la pédagogie de l'alternance est d'utiliser au maximum ce que l'élève a vu en apprentissage pour l'aider à mieux comprendre les cours. Cet aller-retour entre théorie et pratique consolide les apprentissages du jeune. Après le temps d'apprentissage, le jeune va pouvoir échanger sur son vécu, ses expériences. Cette restitution à chaque session MFR sert ensuite de support aux matières enseignées. Moyens pédagogiques Salles et centre de ressources Méthodes pédagogiques (actives, démonstratives, interrogatives, affirmatives) Apports théoriques en salle, mises en situation, applications réelles en entreprise Equipe pédagogique Formateurs, référent, direction, équipe administrative, référent handicap
Suivi de l'apprentissage	Signature de la feuille d'émargement. Les élèves de l'enseignement professionnel, sous statut apprenti, bénéficient de la protection contre les accidents du travail. Cette assurance est prise en charge par l'employeur. La couverture s'applique pour tout type d'accident survenu dans la MFR, sur les trajets domicile/MFR/entreprise et pendant l'apprentissage.
Evaluation de la formation	• 3 épreuves terminales • En fonction du diplôme, certains peuvent être dispensés d'une épreuve
Passerelles et débouchés	Les diplômés pourront travailler dans : - Des associations de service à domicile, - Des collectivités (CCAS, …) - Des maisons d'Accueil Spécialisées, - Des résidences services, - Des foyers logements, - Des EHPAD, SIAD…
Accessibilité aux personnes en situation de handicap	• Les salles de formation et les espaces de vie sont accessibles aux personnes en situation de handicap • Pour toute information concernant les adaptations de nos formations, contactez notre référent handicap, Mme Sylvie LAMY *(sylvie.lamy@mfr.asso.fr)*
Coût annuel de la formation	*Inscription* : 25€ d'adhésion à l'association MFR de Percy **MCAD** *Scolarité* : 3000 € *Demi-pension* : 560 € ou *Internat* : 1 260 € Le règlement se fait au mois ou au trimestre.